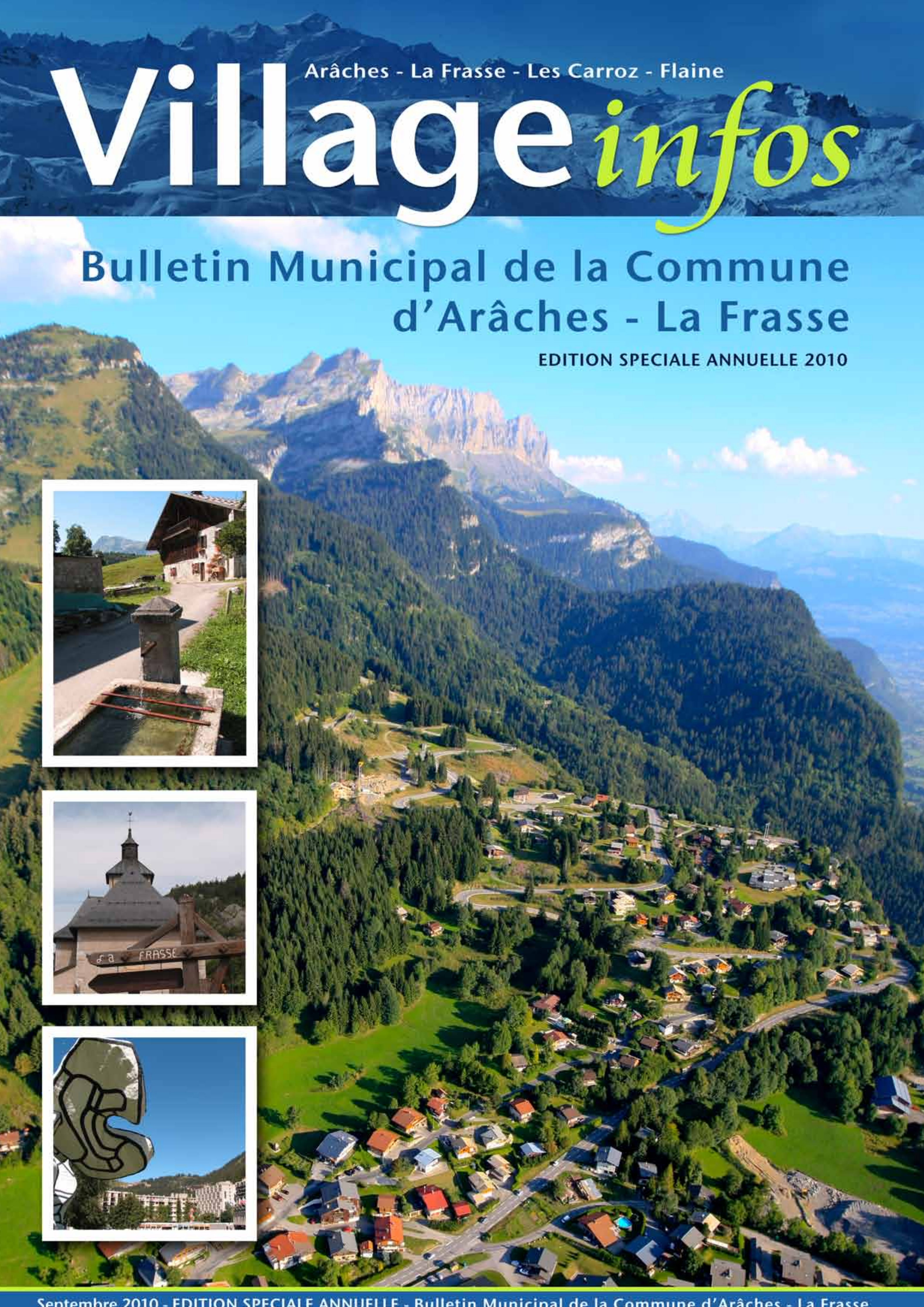


Arâches - La Frasse - Les Carroz - Flaine
Village infos
Bulletin Municipal de la Commune d'Arâches - La Frasse
EDITION SPECIALE ANNUELLE 2010
La FRASSE

SOMMAIRE



EDITO

Madame le Maire - Patricia ROSA



Chers administrés,

La crise est là. Les difficultés annoncées en 2008 n'avaient pas encore atteint notre économie touristique. Cette spécificité nous a protégés un temps, mais le pouvoir d'achat baissant, les répercussions se font aujourd'hui sentir.

Il ne sert à rien de se lamenter ou de vouloir trouver des boucs émissaires ; dans ce genre de situation, seule la solidarité entre tous, pour faire front à l'adversité, est la solution.

Malgré une baisse sensible des séjours dans différentes stations touristiques et plus particulièrement dans celles du Sud, nous avons, si ce n'est augmenté, tout au moins maintenu notre fréquentation. Cela n'est pas de la chance ou du hasard, mais le fruit d'un important travail de la part des services municipaux et de certains socio-professionnels qui ont compris qu'un client content est un client qui revient et qui fera même notre publicité.

Pour cela, une sensibilisation des acteurs économiques est faite en début de saison touristique sur le service et l'accueil : navettes, remontées mécaniques, police municipale, services voirie et environnement… Cet effort doit être fait par tous.

Malheureusement, cet été, certains vacanciers se sont plaints de la façon dont ils ont été accueillis chez quelques commerçants. Ceux-ci portent préjudice à tous ceux, ô combien nombreux, qui , dans la profession, font des efforts pour développer leur activité. Un minimum de cohésion me semble indispensable afin de promouvoir notre station. Avancer tous dans la même direction sera profitable à chacun.

Par ailleurs, il est important que le conseil municipal mène à bien sa politique de diversification de l'offre touristique (espace bien-être, parcours VTT, sentiers piétons et raquettes…) et des infrastructures d'accueil (parkings, circulation…).

L'effort financier que nous sommes obligés de demander à tous, avec une hausse de 4 % de la fiscalité locale, permettra de réaliser nos projets d'équipements. L'erreur, dans ces temps difficiles, serait de ne rien faire et de laisser passer l'orage.

Cela, certes, éviterait des dépenses, mais engendrerait un réveil brutal et douloureux devant la concurrence, qui, elle, ne dort pas.

Nous n'avons pas d'autre choix, acteurs ou non du tourisme, que de travailler ensemble pour une commune où il fait bon vivre.

Patricia ROSA


les Carroz
SOIXANTE DIX HUIT
78 200,–















ARÂCHES-LA-FRASSE :
Une fiscalité réajustée

Réforme de la taxe professionnelle

Voté le 31 mars 2010, ce budget est marqué par deux profondes modifications :

La réforme de la taxe professionnelle

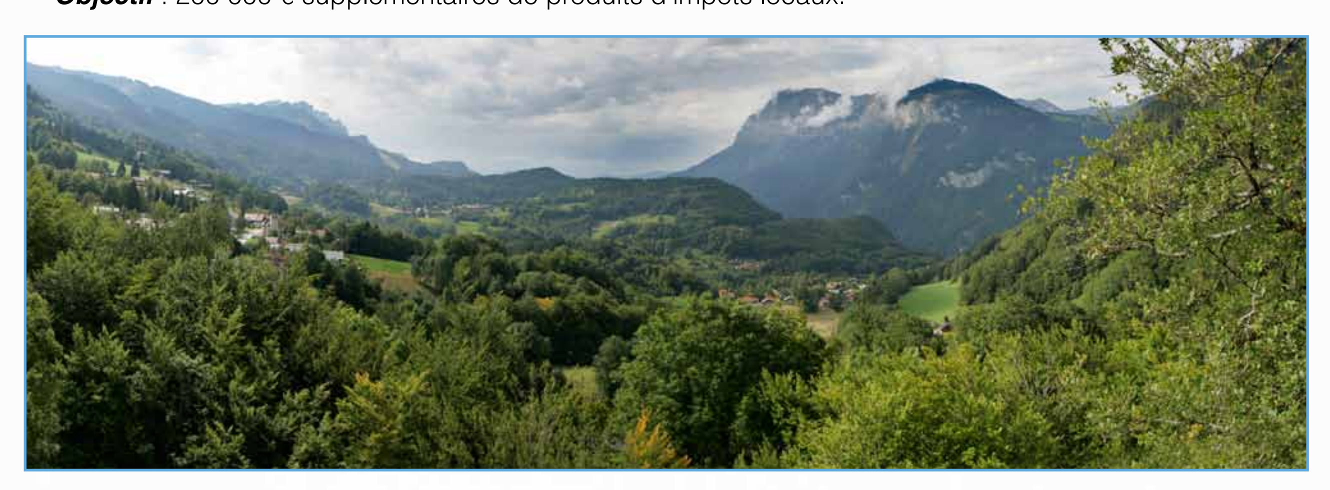
Ce budget intègre la première étape de la réforme de la Taxe Professionnelle décidée par la nouvelle loi de finances 2010. La T.P disparaît au profit d'une « compensation relais » versée par l'état en 2010. C'est une étape charnière pour notre fiscalité. La suite de cette réforme prendra sa forme définitive dès 2011/2012.

Une Fiscalité réajustée

Après 6 années consécutives de taux d'imposition inchangés malgré la conjoncture économique générale, de nouveaux taux ont été votés :

- Taxe d'Habitation : 17,06 % (ancien taux 16,40 %)
- Taxe sur le Foncier Bâti : 19,02 % (ancien taux 18,29 %)
- Taxe sur le Foncier non Bâti : 114,61 % (ancien taux 110,20 %)

Objectif : 200 000 € supplémentaires de produits d'impôts locaux.



Budget Principal

Section de Fonctionnement

Total des dépenses .... 12 282 704 €

Frais de personnel .... 3 907 320 €
(y compris Office de Tourisme, service eau/assainissement)

Cotisations/participations........ 3 292 791 €

Charges courantes............. 2 633 039 €

Subventions ....911 037 €
(OT 695 500 €, Associations 208 587 €, CCAS 6 950 €)

Charges financières..............301 959 €

Autres charges................ 1 236 558 €
(dont virement à la section investissement : 1 114 420 €)

Total des recettes............ 12 282 704 €

Impôts locaux................. 5 977 821 €
taxe d'habitation, taxes foncières sur le bâti, le non bâti, et compensation relais (ancienne TP)

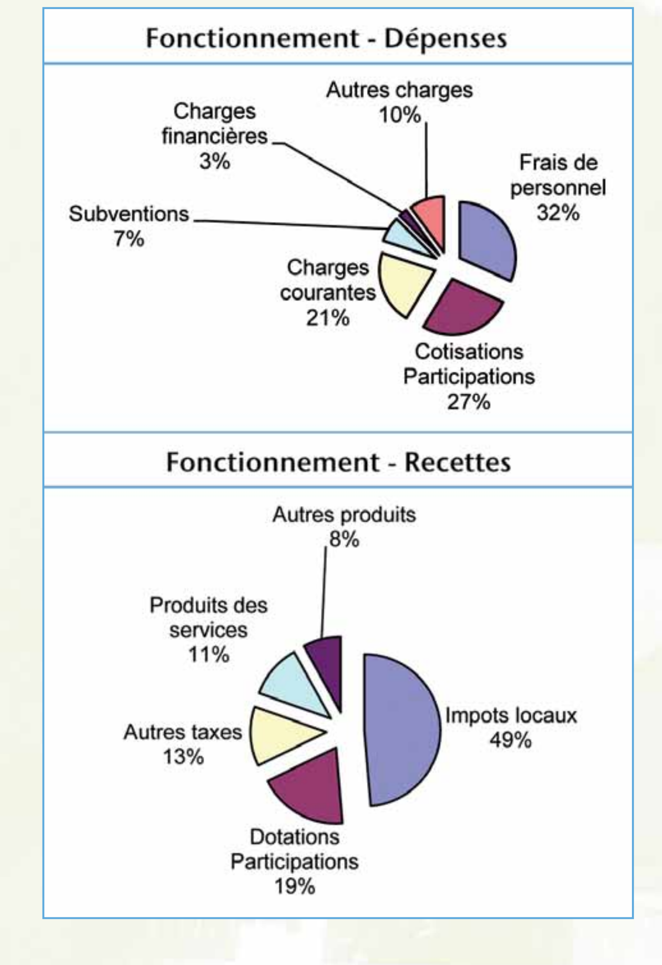
Dotations/Participations .... 2 343 998 €
(dont DGF 2 064 263 €)

Autres taxes .... 1 555 000 €
(dont Taxe O.M., Taxe séjour, Taxe loi montagne…)

Produits des services........... 1 419 702 €
(centre multi accueil, restaurant scolaire, centre aéré, activités sportives : piscine, patinoire…)

Autres Produits..................986 183 €

Excédent reporté ....300 000 €



ARÂCHES-LA-FRASSE :
Equipements 2010

9 524 399 € c'est le montant global des équipements programmés sur 2010 dont 3 000 000 € prévus pour le démarrage des travaux du parking, du bâtiment des Services Techniques et du centre bien-être. Les principaux éléments se répartissent dans les différents budgets :

Budget Principal :	6 963 605 €
Budget annexe Eau/Assainissement :	874 950 €
Budget annexe Remontées mécaniques :	1 569 604 €
Budget annexe Office de Tourisme :	27 600 €
Budget annexe Bois :	88 640 €

Budget principal

Investissement général : Informatique, parc photocopieurs, maîtrise d'ouvrage du parking couvert, matériel et outillages divers…

Zone de loisirs : Maîtrise d'ouvrage de la réhabilitation des locaux de la piscine (1ère tranche), éclairage des tennis.

Bâtiments communaux : Etude rénovation de la mairie, rénovation toiture Centre Culturel.

Environnement : signalétique des chemins pédestres...

Voirie : sécurisation arrêt scolaire du Laÿ, aménagement place de Ballancy, mise en souterrain des réseaux, signalisation... (voir page 7)

Budgets annexes

Remontées mécaniques : Etude sur le renforcement du réseau d'enneigement artificiel

Eau et Assainissement : Renforcement du réseau d'eau sur les secteurs télécabine et route des Servages (1ère tranche), construction réservoir 200 m3 La Combe, route du Pontet.



Projet de restructuration piscine avec création d'un espace bien-être.

Ci-dessus : étude des travaux pour l'aménagement de la base de loisirs du Mont Favy.

Ci-contre : vue aérienne du centre actuel.

ARÂCHES-LA-FRASSE :
Taxe de séjour

Pour une commune touristique comme la nôtre, la taxe de séjour est une ressource importante ; elle contribue au développement des équipements touristiques et participe au financement de la promotion et de l'animation de la station.

Cette taxe est collectée par les hébergeurs auprès des vacanciers qui séjournent dans des logements payants : hôtels, résidences de tourisme, village-vacances, meublés gérés par des particuliers ou par des agences immobilières, gîtes, chambres d'hôtes…

Le montant de la taxe est calculé par personne et par nuitée en fonction du type et du classement de l'hébergement, selon le barème fixé par délibération du conseil municipal.

Les chiffres de la taxe de séjour pour notre commune :

- 16 000 lits touristiques, tous types d'hébergements confondus ;
- Saisons hiver 2008/2009 – été 2009 : 400 000 nuitées soumises à la taxe de séjour ;
- Montant de la taxe de séjour collectée pour 2009 : 252 700 €.

Pour mémoire : Subvention annuelle de fonctionnement de l'office de tourisme : 695 500 €

Les ressources générées par la taxe de séjour constituent donc une participation financière importante des vacanciers aux activités et prestations touristiques développées pour eux par la commune.

Aussi, il est essentiel que tous les hébergeurs professionnels et les loueurs particuliers jouent le jeu et poursuivent leurs efforts de perception de la taxe de séjour.

En effet, c'est leur engagement collectif qui permet de générer des ressources suffisantes pour que la commune poursuive ses actions touristiques, et évite de puiser dans les ressources fiscales versées par les administrés par le biais des impôts locaux.



TAXE DE SEJOUR - INFOS IMPORTANTES

Nouvelle période de taxation annuelle définie par délibération du 10/06/2009 : du 20 décembre au 15 septembre inclus.

Rappel des tarifs (par nuit et par personne à partir de 13 ans) :
Catégories : ✰✰✰✰1.50€ ; ✰✰✰ 1 € ; ✰✰ 0.90€ ; ✰ 0.75 €

- Pour toute information sur la taxe de séjour : déclaration, tarifs, …
contactez Mary PINAT au 04 50 90 05 38

ARACHES-LA-FRASSE - TRAVAUX

Concilier les besoins du quotidien et l'attractivité touristique





Le conseil municipal travaille à l'amélioration des infrastructures et des équipements pour la sécurité de la population permanente et touristique.

Voirie

Aménagements et entretien courant dans tous les secteurs de la commune pour un budget de 1 150 000 €

Sur la départementale RD 106 - 300 000 €

- Aire de retournement « Le Bry »
- Arrêt scolaire «Le Laÿ »

Arâches - 300 000 €

- Réfection route de la Mairie, évacuation eaux pluviales (au centre, aux Nants, pont ruisseau des Roches)

La Frasse - 300 000 €

- Aménagement devant la cure, évacuation des eaux pluviales du cimetière, aménagement devant la chapelle de Ballancy (dallage, reprise chaussée, aire de retournement), route du Pontet (mur, enrochement, reprise voirie)

Les Carroz - 250 000 €

- Revêtement route des Grangettes, reprise chaussée route des Servages, édification d'un mur au carrefour de la Bardella, aménagement de l'aire de camping-car sur le parking du Mont-Favy (installation de bornes)

Circulation

- La signalétique mise en place sur le secteur Carroz Ouest pour l'été se poursuit sur la zone Carroz Est pour la saison d'hiver. Une réflexion est en cours pour les commerces.

Projets

- Des études pour la création d'un parking de 200 places ainsi que pour la traversée des Carroz sont en cours.

Bâtiments communaux

La Frasse :

- Rénovation de l'orgue

Arâches :

- Aménagement de la Mairie

Afin de rendre la mairie accessible à tous et d'améliorer l'espace de travail, un ré-aménagement est prévu : création d'une extension abritant un espace accueil plus fonctionnel et une nouvelle salle communale accessible aux handicapés.

Les Carroz :

- Reprise de la toiture du centre culturel, remplacement de la baie vitrée de la bibliothèque.

Projet

- Création d'un passage couvert entre l'école et l'espace Serveray, agrandissement du local de rangement, création d'une nouvelle salle pour la garderie périscolaire et le centre aéré maternel, accès handicapés groupe scolaire.

FLAINE - FINANCES
Station en chantier

La construction bat son plein en cette année 2010 à Flaine.

Pas moins de 5 chantiers d'envergure ont démarré (Le Centaure : projet piscine MGM), le logement des saisonniers au Front de Neige, le centre de première intervention et le CRD; ou sont en cours d'achèvement (le Refuge du Golf, Les Terrasses de Vérêt).

D'importants travaux d'infrastructure accompagnent ces chantiers avec l'extension du chauffage urbain sur Flaine Forêt, la réfection des canalisations gaz sur Flaine Forum, les aménagements routiers le long de la route départementale (accès Refuge du Golf, carrefour giratoire des Gérats, arrêt bus des Terrasses d'Eos, liaisons piétonnes des Terrasses d'Eos à Flaine Forêt).

Après un budget 2009 prudent, les retombées du dossier UTN commencent à se faire sentir sur les ressources du Syndicat Intercommunal.

Ainsi l'excédent du fonctionnement à quasi doublé pour atteindre 505 948€ en 2010.

A cet excédent, il faut ajouter l'apport financier de la vente de la piscine à la société MGM (500 000€ en 2010 et 900 000€ en 2011, sommes non prises en compte au moment du vote du budget primitif), ce qui permet au Syndicat de dégager une capacité d'autofinancement intéressante pour 2010.

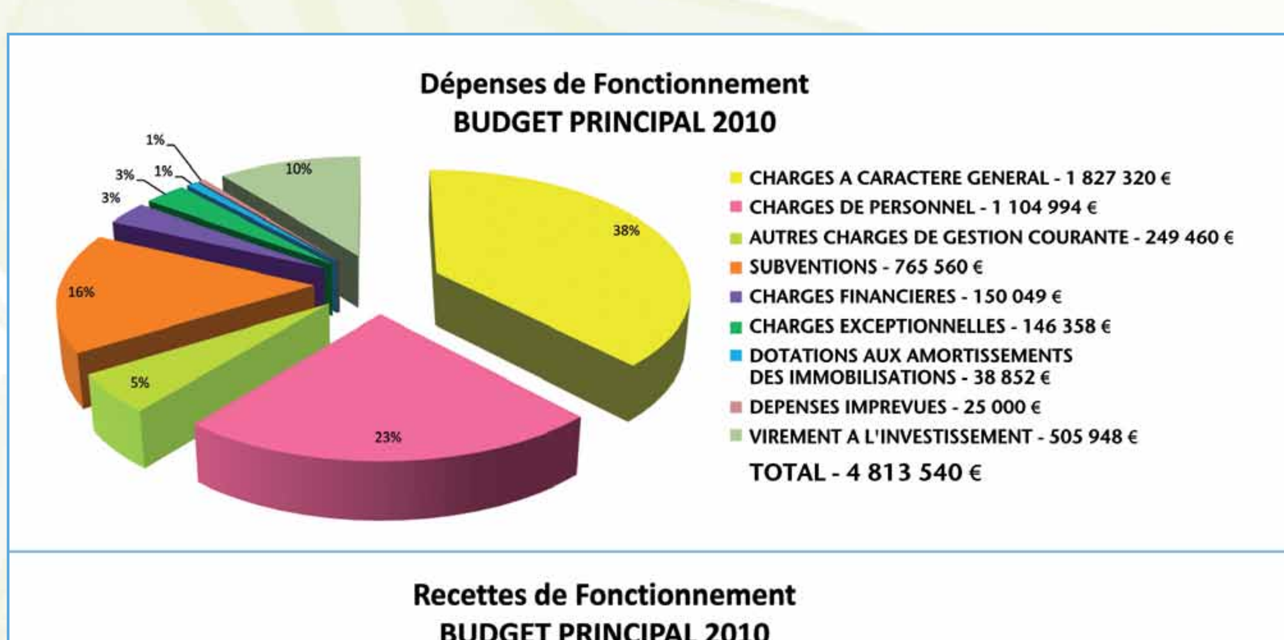
Budget principal :

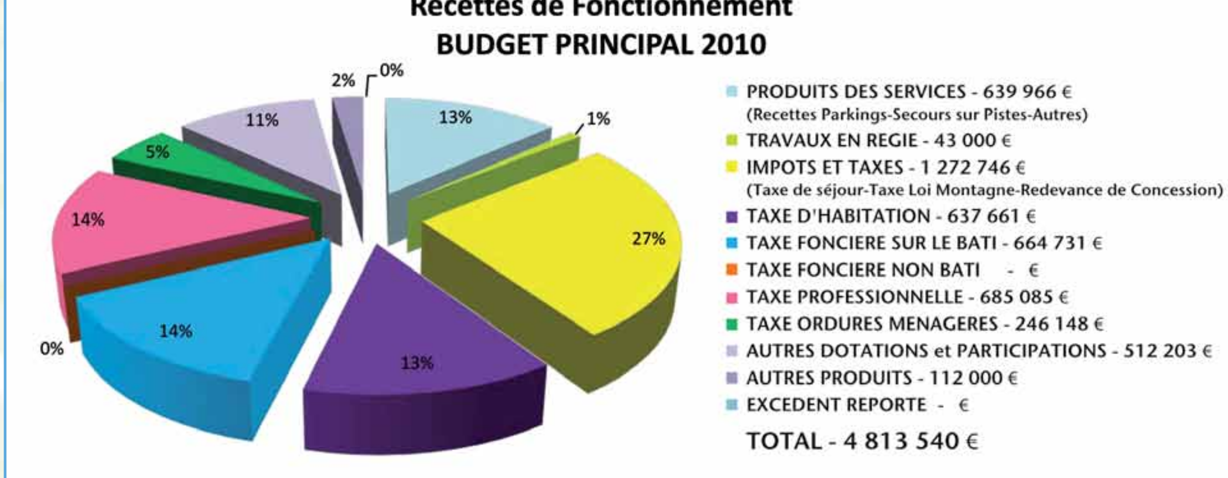
Section de fonctionnement :

Total des recettes	4 813 540 €
Total des dépenses	4 813 540 €

Section d'investissement :

Total des recettes	2 250 163 €
Total des dépenses	2 250 163 €





FLAINE - TRAVAUX
Budget 2010

Principaux Investissements :

- Réhabilitation de l'Office de Tourisme
- Renouvellement des contrôles d'accès parking
- Aménagement du trottoir des Terrasses d'Eos – Flaine Forêt
- Aménagement du parking P6 à l'entrée de Flaine Forêt
- Réfection de l'entrée de Flaine Forum
- Aménagement de la voirie sur le secteur des Terrasses de Vérêt
- Déploiement du réseau fibre optique (modernisation du réseau TV et mise en place du WIFI).

Logement des saisonniers

Cette tour est un projet très attendu en raison du manque de logements pour les employés de la station, à l'année ou en saison. Destiné aux employés saisonniers du Domaine Skiable de Flaine et de l'UCPA, ce bâtiment comprend 59 logements dont 5 studios et 54 logements F1 sur une hauteur de 10 étages. Ces logements seront attribués à DSF pour les 3/4 et à l'UCPA pour 1/4.


Tour des saisonniers

Résidence Le Centaure

Début des travaux cet été après le démontage de la piscine pour cette future résidence de tourisme 4 étoiles.

Bâtiment Centre de Secours/Conseil Général

Les travaux sont bien avancés sur ce chantier à l'entrée de Flaine Forêt

Rond Point à l'entrée du Hameau de Flaine

Un aménagement qui permet deux arrêts navettes et des espaces de circulation pour les piétons.

Circulation des piétons


Résidence Le Centaure

REMONTEES MECANIQUES
Domaine Skiable des Carroz

En été, maintenance et entretien des installations

Depuis la mi-juillet, le service administratif a déménagé dans ses nouveaux locaux sous la télécabine.

Visites annuelles sur les remontées mécaniques :

- Contrôle du bon fonctionnement de chaque remontée par les services du BDRM qui valident l'autorisation d'exploiter.
- Maintenance : graissage, changement des galets (bandage et roulement), réglage des embrayages, contrôle des câbles ainsi que des véhicules (sièges, cabines).
- Grandes inspections par roulement quinquennal. Après démontage, elles permettent la visualisation des structures cachées et imposent le remplacement des axes, le contrôle des soudures et de la boulonnerie, avant le remontage.

Sur les pistes :

- Chaque année, par roulement, fauchage d'environ 15 à 20 ha par l'intervention de moyens mécaniques (certaines zones sont en outre pâturées par les animaux).
- Depuis l'année dernière, remplacement des signalisations directionnelles du domaine des Carroz.
- Réalisation d'une étude pour l'équipement en neige de culture du bas de la piste Combe (du bas du télésiège de «Gron» jusqu'au bas de la télécabine) et étude pour la construction d'une nouvelle retenue collinaire.
- Elargissement du bas de la piste Marmotte



Pour cet hiver :

Evolution des forfaits. Le forfait ½ journée 11h30 est supprimé au profit d'un forfait plus flexible de 4 heures consécutives.

Projet de mise en place de casiers à ski au départ de la Télécabine de la Kédeuze : 170 casiers pouvant contenir jusqu'à 4 paires de ski chacun.

REMONTEES MECANIQUES
Domaine Skiable de Flaine

Travaux d'été

■ Rénovation des cabines du téléphérique des Grandes Platières/DMC. (photo)

Les nouvelles cabines disposeront d'un espace de 10 places assises et 6 debout. Les gares seront rénovées.

Objectifs :
Moderniser le confort de transport
Fluidifier l'embarquement
Augmenter la fiabilité d'un service en continu



■ Nouvelle piste entre Flaine Forêt et Flaine Forum



Un lien direct entre les deux étages de la station, avec un nom de diable donné à la nouvelle piste qui viendra couronner la thématique des pistes rouges sur Flaine.

Objectifs :
Offrir un accès direct ski au pied entre les 2 niveaux
Préserver la zone débutant du flux global des skieurs
Optimiser les temps de transfert en préservant le plaisir du ski

■ Aménagement de la zone Bissac

Le téléski de Bissac et la télécorde sont remplacés par un tapis de transport.

Objectifs :
Moderniser le confort de transport
Optimiser l'espace

■ Aménagement des pistes Almandine (dernier mur), Baudroie, secteur Michet…

■ Modernisation complète du réseau de neige de culture

Les installations sont restructurées sur Méphisto/Calcite, et le réseau étendu sur Tourmaline/ Gérats.

Objectifs :
Garantir le plaisir de la glisse
Optimiser la production en préservant les ressources

■ Re-végétalisation des zones Faust, Silice et Gérats notamment.

■ Rénovation des salles hors-sacs : secteurs Platières et Aup de Véran afin d'assurer un meilleur accueil.

URBANISME

Permis de construire, mode d'emploi

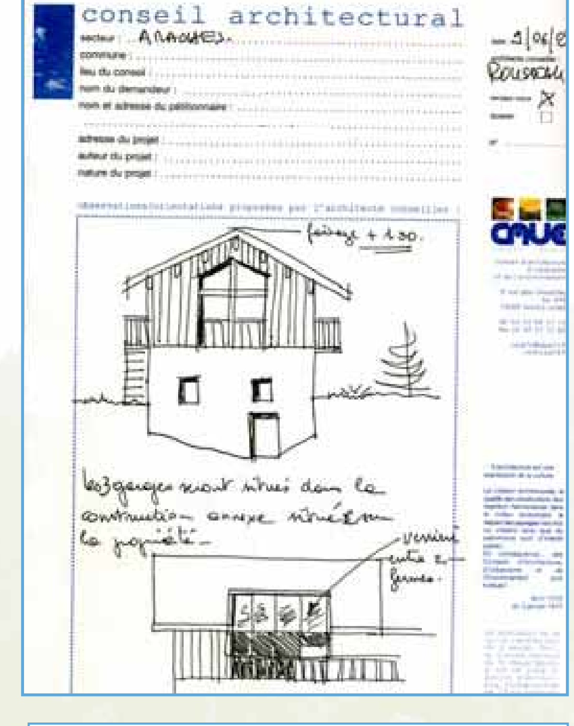
Vous avez un projet de construction ou d'aménagement ?
Vous pouvez prendre contact avec l'architecte-conseil de la commune

Architecte-conseil

Avant le dépôt du permis de construire, la déclaration préalable ou le permis d'aménager, un architecte-conseil du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement peut vous aider gratuitement. Prenez rendez-vous en Mairie avec M ROUSSEAU, architecte-conseil qui tient une permanence tous les mois.

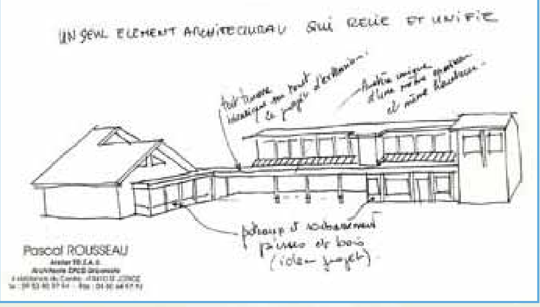
Dès vos premiers croquis, l'architecte-conseil veille à une intégration harmonieuse dans le paysage, au respect des normes architecturales en vigueur dans la commune. Il étudie votre dossier, améliore, le cas échéant le projet architectural, vous donne son avis, et si besoin se rend sur le site.

Lors de votre rencontre, n'hésitez pas à vous munir de dessins, plans, coupes de votre construction mais aussi de photographies du site de près comme de loin, afin de faciliter la compréhension de votre projet dans sa globalité.



Recours à un architecte

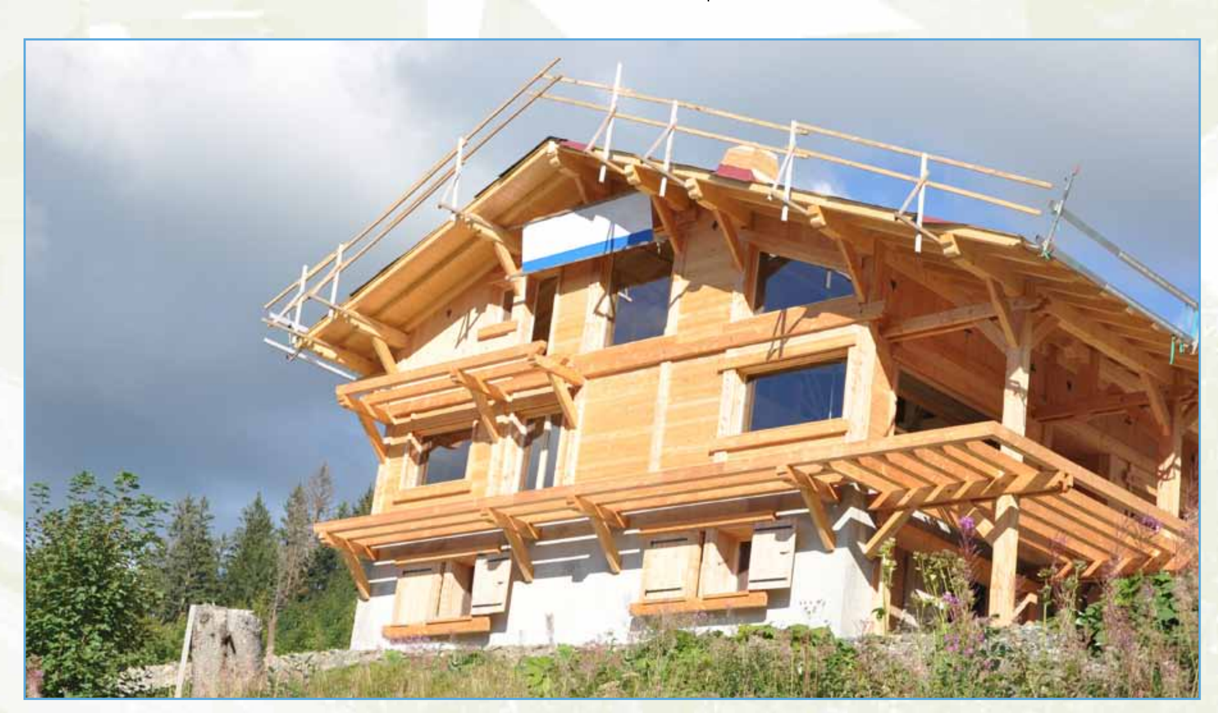
Si le recours à l'architecte n'est pas obligatoire pour une construction dont la surface hors œuvre nette (SHON) est inférieure à 170 m2, il est dans tous les cas conseillé de faire appel à un professionnel qui saura vous dégager de toutes contraintes techniques.



Formulaires

Les formulaires de déclaration sont disponibles sur le site internet http://www.araches-la-frasse.com/pages/urbanisme.aspx ainsi qu'au service Urbanisme de la Mairie.

Contact : 04 50 90 07 56
urbanisme@mairielescarroz.com
ouvert du mardi au vendredi de 9h à 13h ou sur rendez-vous l'après-midi. Fermé le lundi.



POLITIQUE LOGEMENT
Habitat abordable, acquisition ou location

Construction de 6 nouveaux chalets au « pas à l'âne »

Dans un précédent numéro de « Village infos », nous avons présenté le projet de la municipalité de réaliser une opération de logements abordables au lieu-dit « le pas à l'âne », route de Flaine. Cette opération a pour but, rappelons-le, de permettre à des familles de devenir propriétaires aux Carroz.

La mairie a, dans un premier temps, réalisé une voie d'accès, viabilisé les terrains, procédé à l'abattage des arbres et divisé le terrain en 6 parcelles.

Pour l'attribution des terrains - ce qui n'était pas le plus simple compte-tenu du nombre de demandeurs - la Mairie a établi des critères d'attribution tels que le niveau de revenu, l'ancienneté sur la commune ou encore la taille du ménage. Elle a ensuite confié à maître PENNECOT, huissier de justice à Cluses, le soin de dresser la liste des bénéficiaires. Nous avons fait 6 heureux et quelques malheureux ; à ceux-là, rappelons que la commune va réaliser prochainement un immeuble en accession à la propriété aux Carroz, à proximité immédiate de la crèche, et que les familles non retenues seront prioritaires.



Enquête Publique

Une enquête publique relative à la révision simplifiée n°3 du PLU d'Arâches-La Frasse aura lieu du Vendredi 1er Octobre 2010 au Vendredi 5 Novembre 2010 inclus aux jours et heures d'ouverture suivants :

- Les lundis, jeudis, vendredis de 9 h à 16 h
- Les mardis, mercredis de 9 h à 17 h
- Les samedis de 9 h à 12 h

Monsieur le Commissaire Enquêteur recevra en Mairie aux dates suivantes :

- Vendredi 1er octobre de 9 h à 12 h
- Mercredi 13 octobre de 13 h à 17 h
- Lundi 25 octobre de 9 h à 12 h
- Vendredi 5 novembre de 13 h à 16 h

ENVIRONNEMENT
Fleurissement









Un fleurissement au rythme des saisons

Tout commence à l'automne : à l'initiative et sous la houlette du directeur des services technique, le service « Espace-Vert » au grand complet fait la tournée des communes environnantes : le but de l'expédition : recueillir des idées, s'inspirer de ce qui ce fait ailleurs.

Sur cette base et à partir de nos propres expériences, un plan de fleurissement est proposé par notre jardinier Mickaël ; notons que celui qui a été mis en place cette année comprenait pas mal d'innovations au niveau des variétés de plantes utilisées : des fleurs telles que les ipomées, les cléomes-rosalita, les bégonias-balconias, les bégonias dragons ; les fuchsias-fulgens ou encore les abutilons ont été introduites.

Les plantes sont livrées début juin pour une plantation qui se fait tout au long du mois. Impossible en effet de planter plus tôt en raison des risques de gelée blanche.

La période de plantation est longue ! C'est en effet pas moins de 250 jardinières, 60 bacs, 15 vasques ou encore une quinzaine de massifs qu'il faut mettre en place.

En tout, c'est plus de 15 000 plantes qui sont utilisées.

L'été, c'est la période de l'effleurage et surtout de l'arrosage ; lorsqu'il fait très chaud, l'arrosage a lieu tous les jours ; autrement, c'est tous les 2 jours. Notons qu'on arrose aussi quand il a plu, d'où une certaine surprise parfois de la part de la population de voir les jardiniers intervenir avec leur citerne sous la pluie ! C'est un peu bizarre c'est vrai, mais il faut savoir que lorsqu'on arrose, on traite, ce qui permet d'avoir des fleurs plus belles, plus volumineuses.

Pour l'équipe, un beau fleurissement, c'est du volume, des couleurs, des mariages réussis entre des variétés de plantes d'aspects et de teintes différentes. C'est aussi quand la population et les vacanciers en parlent ; lorsque le fleurissement laisse indifférent, c'est mauvais signe… Aux Carroz, il est apprécié, et c'était encore le cas cette année ; comme le disait d'ailleurs avec malice un membre de l'équipe, « le fleurissement, c'est un des domaines où l'on a plus de compliments que de critiques… »

Puis vient le temps des colchiques et de la fin de l'été, comme dans la chanson… C'est la période où l'on enlève les massifs et les jardinières ; c'est l'époque aussi où l'on rêve aux améliorations qu'on pourrait apporter à notre fleurissement :

- Avoir une serre d'hivernage permettant de stocker les plantes quelques semaines avant leur plantation et obtenir ainsi des végétaux volumineux dès leur mise en terre (voir projet Services Techniques...) ;
- développer la gestion différenciée, c'est-à-dire laisser les massifs à l'état naturel lorsque l'on s'éloigne des zones urbaines ;
- Ne plus avoir recours aux produits phytosanitaires. D'autres techniques existent en effet pour se débarrasser des mauvaises herbes telles que le brûleur thermique ; c'est plus long mais beaucoup plus écologique. Cette évolution dans les techniques de désherbage suppose aussi un changement des mentalités ! lorsque l'on ne veut plus utiliser de désherbant chimique, il faut accepter que la nature retrouve ses droits, y compris sur le bord des trottoirs, entre les pavés d'une place ou d'une route…

ENVIRONNEMENT
Fleurissement

Deux tendances fortes du fleurissement : la gestion différenciée et l'utilisation de vivaces et de graminées dans les massifs

La gestion différenciée : c'est une manière de gérer les espaces verts en appliquant un entretien d'intensité différente en fonction de la localisation et de l'usage de chaque espace. Par exemple, une pelouse ne sera pas tondue avec la même fréquence selon qu'elle est située dans un parc public de centre ville ou en périphérie de village ;

Cette nouvelle manière de gérer les espaces verts permet une réduction importante des coûts et respecte mieux l'environnement, d'où son succès.

Mélanger plantes annuelles, vivaces (plantes qui vivent plusieurs années), graminées ornementales et même arbustes apporte de l'élégance aux compositions et offre une multitude de formes, de volumes, d'utilisation…Un tel mariage apporte de la lumière, de la légèreté, du naturel…dans les massifs et les jardinières. Ce mélange des genres permet aussi une réduction intéressante des coûts d'entretien et une meilleure gestion de l'eau.

Réussir son fleurissement : les conseils du comité des villes et villages fleuris de France

- Une gestion économe de l'eau
- Un recours limité aux produits phytosanitaires
- Une propreté irréprochable des massifs et jardinières
- Des végétaux de qualité et en bonne santé
- Une harmonie dans la conception des massifs et des bacs au niveau des couleurs er des volumes
- Une bonne répartition dans le choix des végétaux (1/3 arbustes, 1/3 vivaces et graminées, 1/3 annuelles)

Deux plantes exotiques envahissantes présentes aux Carroz : la balsamine de l'Himalaya et la Renouée du Japon

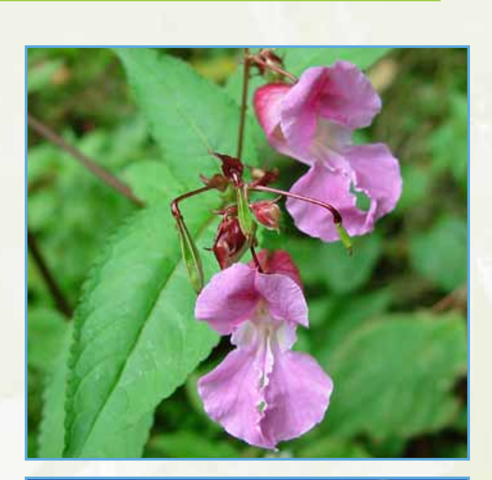
On peut définir les plantes exotiques envahissantes comme des espèces « venues d'ailleurs » et extrêmement préjudiciables au développement de la flore locale ; ces plantes monopolisent en effet les ressources nutritives et colonisent les milieux indispensables au développement des plantes indigènes.

En raison de cet impact environnemental, la destruction de ces plantes est fortement recommandée.

Cette destruction peut prendre deux formes :

- le fauchage si la plante est déjà haute, ce qui est le cas durant les périodes de végétation les plus productives (juin à août). Il est conseillé de laisser sécher les résidus puis de les brûler ; bien penser aussi à nettoyer les outils utilisés lors du fauchage;
- l'éradication avec une matière active type « glyphosate » ; elle s'opère généralement au printemps, lorsque la plante ne fait qu'une trentaine de centimètres ; le produit pénètre par les jeunes feuilles et se répand jusque dans les racines, produisant ainsi la mort de la plante.

N'hésitez pas à contacter le chef du service environnement, M. Philippe GROS (06 32 39 89 21) ; il vous donnera des conseils avisés et même un coup de main pour faucher ou traiter.





ENVIRONNEMENT

Rucher Collectif

Quartiers d'été pour les abeilles



Il a fallu de la technique mais aussi de l'énergie, de la volonté et beaucoup d'enthousiasme pour reconstituer un cheptel d'abeilles bien décimé durant l'hiver dernier. La toute jeune association du « Rucher collectif d'Arâches-la-Frasse » qui ne manque pas d'idées a obtenu une belle colonie d'abeilles répartie en 5 ruches aussitôt confiées à l'attention de 5 groupes de l'association.

Après avoir repris force et vigueur, les ruches ont pris le chemin de leur quartier d'été aux Molliets en calèche. Une transhumance insolite et très appréciée qui a eu lieu début juillet. Profitant de la saison estivale, abeilles et adhérents de l'association ont bien travaillé. Tandis que les unes se régalaient de la flore variée des Molliets, les autres ont construit un beau rucher abrité à La Frasse, tout près des pommiers plantés par l'association les Amis de la Frasse. Trois ruches s'y trouvent déjà, certaines d'entre elles arborant les couleurs de peintures bio dont elles ont été recouvertes récemment. L'extraction du miel du rucher le 28 août a clôturé cette première saison apicole.

Le rucher collectif d'Arâches La Frasse compte 25 adhérents et remercie tous ceux qui contribuent à la réussite de l'association.

Notre député, M Martial SADDIER, auteur d'un rapport sur le déclin des abeilles et très sensible au « dossier abeilles » a promis de rencontrer l'association pour découvrir leur démarche.

Adhésion dès avril.

Contact : unvoldespoir@gmail.com - 06 74 34 54 62
Retrouvez toutes les activités de l'association sur notre site internet :
http://unvoldespoir-lefilm.asso-web.com/

ECOLE DE MUSIQUE

Changement à la tête de l'école de musique

Entretien avec Jean-Marc CHAPPAZ et son remplaçant Franck FIARD



Jean-Marc CHAPPAZ, tout à la fois directeur de l'école de musique, chef de pupitre de l'Harmonie et chef de chœur a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1er octobre. A l'occasion de ce départ, la municipalité tient à remercier chaleureusement et amicalement Jean-Marc pour ces 28 ans de dévouement ; c'est avant tout à lui qu'on doit d'avoir une vraie école de musique, une harmonie au sein de laquelle les musiciens locaux prennent plaisir à exercer leur art, une chorale qui permet à chacun et surtout à chacune de chanter.

Il sera remplacé par Franck FIARD qui vient de Saint-Claude dans le Jura où il a été professeur de saxophone pendant 29 ans ; M. FIARD est marié et papa d'une petite fille de 13 ans. Il a fait ses classes musicales au Conservatoire National de Lyon avant d'obtenir une médaille d'or en saxophone au Conservatoire de Dijon.

A l'occasion de ce changement à la tête de l'école de musique, nous avons interrogé l'ancien et le nouveau directeur sur leur métier, leur approche de l'enseignement, leurs rapports aux élèves…

Village infos : Gérer l'école de musique des Carroz, c'est particulier ?

Jean-Marc : Diriger une école comme la nôtre, c'est avant tout « jongler » avec les horaires des enfants ! Ils sont tellement sollicités ! Plus sérieusement, je dirais qu'ici, on peut mettre en place notre propre pédagogie, les choses ne sont pas formatées comme dans une grande école.

Franck : Je suis là depuis seulement quelques jours mais ici j'ai déjà l'impression de travailler en famille ; on n'a pas cette impression d'anonymat qu'on peut avoir ailleurs.

Village infos : Quels sont les motifs de satisfaction du directeur ou du professeur de musique que vous êtes ou que vous avez été ?

Jean-Marc : La vraie satisfaction, c'est le partage avec les enfants ; c'est aussi de pouvoir jouer devant du public, sentir qu'il adhère à ce qu'on fait…

Franck : Pour moi, le vrai plaisir, c'est inventer des projets et les mettre en place, aller au bout de mes envies !

Village info : Et qu'est ce que vous aimez moins dans ce métier ?

Jean-Marc : La démotivation des enfants, ou lorsqu'ils arrêtent, quelle qu'en soit la raison d'ailleurs.

Franck : Je suis d'accord avec Jean-Marc, le pire, c'est l'adolescence ! De même, ce que je n'aime pas, c'est lorsque les municipalités pour qui on travaille font des « coupes sombres » dans les budgets ! Ca, c'est le plus dur !

Village infos : Votre meilleur souvenir en tant que professeur ?

Jean-Marc : l'entrée au conservatoire d'Annecy et de Genève de plusieurs élèves. Ca veut dire pour moi qu'on a bien travaillé..

Franck : Ce que j'aime par-dessus tout, c'est voir des enfants qui ne se connaissent pas en début d'année jouer ensemble et y prendre du plaisir.

Village infos : Quelles étaient ou quelles sont vos attentes par rapport à la municipalité ?

Jean-Marc : Un soutien fort, tant sur le plan financier que sur le plan moral ; ça a été parfait pendant longtemps, peut-être un peu moins bien ces derniers temps.

Franck : Pareil ! J'attends aussi beaucoup de concertation ; J'ai envie de confronter les idées du musicien que je suis à l'avis des gestionnaires que sont Mme le Maire et les élus d'Arâches. Je veux soumettre des projets et qu'on en discute avec les élus et la direction de la mairie. Je veux sentir de la confiance, je veux me sentir épaulé.

Village infos : De quoi êtes-vous le plus fier ?

Jean-Marc : de laisser une école avec 60 élèves, ce qui n'est pas rien ; d'avoir travaillé pendant longtemps avec des élèves qui prenaient plaisir à venir ; de côtoyer des parents qui me faisaient confiance.

Franck : D'avoir contribué à ce que des jeunes arrivent à s'épanouir au travers de la musique

Village infos : Ca sert donc à ça la musique…

Franck : Ca apporte une multitude de choses mais c'est vrai que l'épanouissement, c'est essentiel ; quand tu fais de la musique, c'est vraiment toi qui t'exprimes, tu inventes tes propres mots, ton instrument dit ce que tu ressens…

Jean-Marc : La musique, ça rend intelligent ! Ça fait travailler les neurones car c'est une affaire de logique ; pour être un bon musicien, il faut être très structuré.

Village infos : Comment définiriez-vous votre manière d'enseigner ?

Jean-Marc : D'abord j'essayais de connaître l'enfant pour mettre en place une pédagogie adaptée ; les enfants sont tous différents ; avec certains il faut jouer la carte de l'humour, avec d'autres être plus dirigiste…

Franck : J'essaie de rester humble, de trouver le moyen le plus approprié pour transmettre ce qu'on m'a donné. J'essaie de transmettre sans imposer.

Jean-Marc : L'humilité, lorsque l'on enseigne ou qu'on dirige, c'est la clé de tout ! Prenez VON KARAJAN, même avec son génie, si ses musiciens avaient décidée un jour de ne pas le suivre, le concert aurait été médiocre !

Village info : Et l'harmonie municipale dans tout ça ?

Jean-Marc : Je crois que c'est très important d'avoir un ensemble de musiciens qui peuvent jouer dans le village, sans être obligé d'aller à Cluses ou à Magland ; Mais c'est difficile ! On fait un programme pour 40 musiciens et au bout du compte on en a 30 aux répétitions ; on forme des jeunes qu'on voit partir après le bac…

Franck : J'attends de voir ce que ses membres attendent, quel programme ils voudraient qu'on travaille ; je pense partir de ce qu'ils savent faire puis petit à petit, rajouter des choses, innover (introduction de nouveaux instruments), surprendre (accompagner un chanteur)

Village info : Une question pour finir : que vous souhaitez-vous mutuellement ?

Jean-Marc : Qu'il amène quelque chose de nouveau, par exemple qu'il contribue à créer des petits orchestres ; mon souhait, c'est que l'école se développe encore.

Franck : Ce que je souhaite à Jean-Marc, sur le plan de la musique, c'est qu'il profite un maximum du temps qu'il va retrouver pour se faire plaisir dans la musique, et découvrir, pourquoi pas, de nouvelles choses…

VIE COMMUNALE

Les sapeurs-pompiers du centre de secours d'Arâches

Un engagement quotidien au service des autres

Entretien avec l'Adjudant Frédéric HUART - Chef du Centre de Secours d'Arâches-la Frasse

Les temps changent et dans un système où l'intransigeance en constante augmentation fait face à une citoyenneté déclinante, je me permets de vous donner ces quelques informations relatives au fonctionnement de votre Service d'Incendie et de Secours .

3 missions : Opérations / Prévisions-Préventions / Formations

Depuis l'installation dans le nouveau Centre de Secours au Laÿ au printemps 2002, les Sapeurs- Pompiers sont passés d'un effectif de 25 à 16 volontaires, alors que les interventions ont augmenté de 45 %. En 2009, le nombre total d'interventions était de 200, au 31 août 2010, elles sont déjà de 154. Par contre et dans un souci constant d'efficacité, le délai moyen d'intervention est passé de 15 à actuellement 8 - 10 minutes.

Pour cela 2 types de fonctionnement ont été mis en place :

- En saison touristique, du 15 décembre au 25 avril et du 1er juillet au 31 août, l'effectif est renforcé par des pompiers professionnels et saisonniers qui nous permettent d'avoir 4 personnes en garde postée au Centre de Secours afin d'assurer un départ immédiat de 7h30 à 18h30. Les gardes de nuit sont assurées par les volontaires en astreinte à leur domicile.
- Hors saison, ce sont essentiellement les volontaires par garde constituée de 4 personnes qui assurent les journées, les nuits et les week-ends par roulement de 4 semaines. Ce qui nous pose un problème de disponibilité en journée et qui par conséquent augmente le délai d'intervention en cas de déclenchement des secours de Cluses.

Pour cela une tentative de recrutement au sein des employés communaux aura lieu dans l'automne.

La qualité et l'efficacité des secours sont des enjeux qui nous engagent collectivement et personnellement.



Remise de galons le 10 septembre à l'adjudant Fred HUART, et au sergent Michel BRON.



FORMATIONS :

- Des défibrillateurs automatiques ont été installés près des structures accueillant du public. On peut s'initier à leur utilisation lors d'une formation d'une heure. (Voir avec les Pompiers)
- Des formations aux premiers secours ouvertes à tous sont dispensées 4 fois par an. Renseignement auprès de la Mairie d'Arâches.

Devenir sapeur-pompier volontaire, les conditions

- Etre âgé de 18 à 55 ans.
- Jouir de ses droits civiques, ne pas avoir de casier judiciaire, et s'engager à exercer son activité dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur
- Se trouver en position régulière au regard du service national
- Remplir les conditions d'aptitudes physique et médicale adaptées en fonction des missions exercées (examen lors de l'engagement)
- Résider sur la commune d'Arâches

Les sapeurs-pompiers volontaires sont engagés pour une période de cinq ans, tacitement reconduite, en principe au grade de sapeur.La première année constitue une année probatoire.

Le renouvellement est subordonné à la vérification périodique des conditions d'aptitudes physique et médicale. Tout sapeur-pompier volontaire bénéficie d'une formation initiale à la suite de son engagement, adaptée aux missions exercées dans son centre de secours, puis d'une formation continue et de perfectionnement tout au long de sa carrière.

Informations : Au Centre d'intervention d'Arâches le dimanche matin de 9h à 12h.
Téléphone : 04 50 90 39 23

VIE COMMUNALE
Intercommunalité

Comme toutes les communes de France, nous avons l'obligation d'intégrer une communauté de communes au plus tard en 2013.

Notre position géographique nous autorise à choisir entre le périmètre de la Vallée de l'Arve ou celui de la Vallée du Giffre.

Dans le premier cas, il s'agirait d'intégrer notre bassin de vie ; dans le second notre pôle économique.

Le choix est loin d'être simple car la décision est a priori définitive et engage la commune pour des décennies.

Aujourd'hui, malgré de nombreuses réunions de travail sur les deux communautés de communes, le conseil municipal n'a toujours pas délibéré sur le périmètre.

Même si la liste des compétences est établie, beaucoup de points restent à éclaircir, en particulier l'aspect financier :

- Quelle fiscalité adopter ?
- Quel sera le coût des compétences déléguées pour la collectivité ?
- Quel devenir pour le Syndicat Intercommunal de Flaine ?

Les différents cabinets mandatés n'ayant pas encore répondu à ces questions, et, afin de prendre une décision en toute connaissance de cause, nous avons missionné un cabinet d'études pour nous faire un rapport sur les deux communautés de communes possibles.

Dans tous les cas, quelle que soit la décision du conseil municipal, qui est aujourd'hui très partagé, nous savons qu'il n'y aura pas de meilleur choix, mais simplement un choix avec ses avantages et ses inconvénients.

Dans la vie au quotidien, pour chacun d'entre nous, les conséquences ne seront pas neutres. Qu'elles soient financières ou organisationnelles, les décisions sur les compétences déléguées seront prises par les élus de la communauté de communes. Le tout sera d'apprendre à travailler avec les communes voisines, à mutualiser nos moyens pour un projet commun dans un espace de solidarité.

A ce jour, l'Etat a demandé aux préfets d'attendre l'adoption du projet de loi « réforme des collectivités locales » et son application pour accepter les modifications sur la cartographie des intercommunalités. Ceci nous laisse encore quelques mois pour finaliser les études et prendre une décision.





ENFANCE

Le quotient familial, une référence pour les prix des prestations enfants

Restaurant scolaire

Jusqu'à maintenant, il y avait deux tarifs pour les repas servis au restaurant scolaire. L'un correspondait au montant de la prime alimentaire (2.25 €), l'autre au prix de revient des repas (4.10€).

Dans le cadre de la politique sociale communale, la commission et le service 'Education Jeunesse' ont travaillé pour que les familles bénéficient, à partir de septembre, d'un tarif correspondant aux ressources de la famille, ces dernières définissant le quotient familial (voir le tableau ci-dessous).

Quotient familial	Tarif en euros
0 – 399	0.50
400 – 499	2.20
500 – 599	2.55
600 – 699	2.90
700 – 799	3.25
800 – 899	3.60
900 – 999	3.95
1000 – 1299	4.30
supérieur à 1300	4.50

Le prix maximum demandé correspond au prix de revient du repas, l'encadrement des enfants étant toujours pris en charge par la collectivité.

Inscriptions et informations : contactez Chantal BESNARD au 04 50 90 24 58 de 9h à 11h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis.



Garderie et ateliers périscolaires, centre de loisirs

C'est également sur la base du quotient familial que seront fixés les tarifs délibérés lors du Conseil Municipal du 13 octobre. Ils seront affichés à l'école et transmis aux parents intéressés.

Enfance - Un centre de loisirs pour les enfants scolarisés

Les P'tits Futés

Il fonctionne le mercredi et pendant les vacances scolaires (sauf celles de la Toussaint) et s'adresse aux enfants de 3 à 12 ans. Pensez à vous inscrire ! Un minimum de 6 enfants est nécessaire à son ouverture.

Cet été, en plus des nombreuses animations et activités habituellement proposées, le Club des Petits Futés a découvert le Parc des Légendes à Andilly, les parcours accro-branches de Morillon et Samoëns, le parc de loisirs des Houches, le Parc animalier de Merlet, Les Lindarets « village des chèvres » et assisté, durant une journée, aux spectacles du très célèbre festival « Au bonheur des mômes » du Grand Bornand.

Inscriptions : 04 50 90 24 58

ENFANCE
Groupe scolaire du Serveray

Rentrée scolaire 2010/2011



Aux Carroz, pour cette rentrée scolaire 2010/2011 ils étaient 161 enfants à reprendre le chemin de l'école.

Des modifications ont eu lieu dans la répartition des élèves dans les classes. En effet, excepté les CM1 à 23 élèves et les CM2 à 27, toutes les classes sont à double niveau avec 22 ou 23 élèves.

Les classes maternelles à 29 et 30 enfants depuis 3 ans sont ainsi allégées. La 3ème ATSEM, Nelly RENAND, qui avait été détachée à la Souris Verte, réintègre ainsi l'école.



Classe de mer à Piriac pour les élèves de CM1



Le 27 mai dernier, après un voyage de 12 heures, les 28 élèves de CM1 sont arrivés en classe de mer à Piriac, un joli village situé à 10 km de Guérande. Et pendant 10 jours, accompagnés d'une météo clémente, ils sont allés à la découverte des marais salants, du sentier des douaniers le long des côtes, des pêcheurs, en visitant un chalutier ; ils ont pêché dans les rochers et constitué un superbe aquarium, découvert l'océarium du Croisic et ses nombreux animaux.

Dix jours d'une vie collective intense et passionnante qui auront aidé les enfants à réfléchir, écrire, échanger… à grandir tout simplement.

Merci encore à la Mairie, l'APECAF, les parents, Cathy et Cécile, la FOL pour son accueil de qualité, sans qui un tel voyage n'aurait pu avoir lieu.

TOURISME - LES CARROZ

Un été au rythme des événements et des animations

4ème CAVALCIME : 10 et 11 juillet



Déplacée début juillet afin d'équilibrer l'été, la Cavalcime une des animations majeures, doit trouver sa place et son public, laissons-lui encore un peu de temps.

Un programme riche et varié, où vous avez pu pratiquer une randonnée à cheval sur le Grand Massif, ou admirer des spectacles équestres, dont celui, impressionnant de la Fauconnerie du Léman, un concours de maréchalerie, du ski-joëring, la calèche, une mini-ferme, des balades à dos de poneys, un atelier de menuiserie, un salon d'artisans et de producteurs locaux. Cette année également, sur le secteur de la Lanche, vous avez pu assister à du débardage à cheval, pratique très appréciée par le public venu nombreux.

17ème VTTticime : 24 et 25 juillet

Nous ne reviendrons pas sur les raisons qui nous ont amenés à annuler les parcours, mais il faut rester objectif, c'est bien plus motivant et plaisant d'organiser et de faire vivre un événement, que de subir les contraintes d'une annulation et de trouver une solution de repli jamais complètement satisfaisante.

Mur d'escalade, parcours de prévention routière, piste d'essais de vélos, spectacle de vélos loufoques, show vtt freestyle et trial, initiation au trial, spectacle de Jean-Michel Mattéi.

Sur le week-end, nous avons accueilli 400 vététistes, loin du millier attendu. La gratuité des remontées mécaniques sur le Grand Massif ainsi que le tee-shirt offert à toutes les personnes déjà inscrites ont été très bien perçus, mais il nous faut réfléchir et trouver des solutions pour l'été 2011.

5ème semaine chantante des Chœurs de France : 31 juillet au 7 août

Avec comme objectif deux concerts de 1000 choristes au Zénith à Paris au mois d'octobre, et d'autres en province à venir, ils étaient nombreux à vouloir venir cette année en stage aux Carroz.

485 choristes, venus de toute la France, sous la direction de Jean-Claude Oudot, ont proposé 3 concerts : une aubade gratuite sur la Place de l'Ambiance, puis « la Voix d'un monde » et un concert final « hommage à Charles Aznavour ». Trois prestations qui ont enchanté le public venu en masse.

Pour votre information, les dépenses importantes en technique, son et lumières, musiciens, affiches, billetterie, communication et enfin les frais de personnel ne sont pas compensés par les 1200 entrées payantes des deux concerts aux Carroz. Cependant cet événement demeure une plus-value culturelle intéressante tant pour la promotion, la fréquentation, que pour la notoriété de la station.

Encore merci à l'ensemble de la population pour l'accueil chaleureux réservé aux choristes.



TOURISME - LES CARROZ

Un été au rythme des événements et des animations

5ème RANDOTICIME : dimanche 8 août

301 inscrits pour cette édition 2010, dont 65 familles sur les circuits loisirs ont participé à la réussite de cette journée. Dans une ambiance conviviale, boussoles et cartes à la main, tous sont partis à la recherche des balises.

Au retour, un copieux ravitaillement attendait tous les participants.

A noter que le trophée du club le plus représenté a été attribué à « Sallanches Orientation ».

A l'occasion de la prochaine édition, nous réfléchissons pour mettre l'accent sur plus de parcours « loisirs »

3ème Fête des Guides : dimanche 15 août



Le bureau des guides, motivé, bravant une météo fraîche et humide pour la saison, avait installé dès 12 h tous les ateliers, optimiste quant à la météo de l'après-midi.

Plus de 250 enfants ont pu tester 2 tyroliennes, un atelier de spéléologie, une montée sur cordes fixes ou slack-line, un mur d'escalade, un stand de maquillage, des jeux gonflables, une multitude d'activités pour un prix unique de 5€. Journée festive de solidarité organisée au profit de la fondation Salomon, qui vient en aide aux professionnels de la montagne en difficulté. La journée s'est clôturée par un concert de « Mr Orange » et le traditionnel feu d'artifices du 15 août, tiré depuis la place des Aravis, un spectacle pyrotechnique de proximité très apprécié.

2ème Parapenticime : samedi 21 août

La Parapenticime du 21 août s'est déroulée sous un soleil radieux et c'est dans une ambiance très sympathique que les 20 participants se sont élancés dans cette épreuve amicale.

Classement : 1er Igor GUILLET-LHERMITTE, 2ème Thomas LATORRE

Après la remise des prix et les démonstrations de parapente accrobatique de la journée, les sportifs ont pu se désaltérer à la buvette en écoutant le concert “La mine de rien”. Rendez vous l'année prochaine...

Animations de l' été :



L'été en quelques chiffres - 57 dates pour une programmation riche et variée cet été sur la Place de l'Ambiance.

- 10 Ateliers de menuiserie avec une moyenne de 150 passages par ateliers
- 3 ateliers parcours « éveil petite enfance »
- 16 concerts
- 2 one man show
- 10 spectacles tous publics
- 2 bals
- 2 feux d'artifices
- 8 pots d'accueil, environ 250 litres de sangria pour l'été,
- 4 tournois de baby foot de 12 équipes de 6 personnes

Malgré une météo chaotique en août , il est à noter que nous n'avons eu qu'un seul report en salle.

Pétanque

La nouvelle association de Pétanque des Carroz qui a repris le flambeau sous la direction de Claudius POETTOZ, a organisé 3 concours cet été. Malgré une météo capricieuse et le report du concours du 15 août, plus de 100 doublettes ont répondu présentes.

Merci au Service des Sports, à l'Office de Tourisme et à la société Net Service pour leur aide et leurs dotations.

TOURISME - LES CARROZ

LES CARROZ mise sur le vélo de route

JPP- Neuf de Cœur – Cluses/ Les Carroz : Une future classique





La presse spécialisée a été unanime, pour cette première édition, la JPP a été une totale réussite.

Les points forts : la disponibilité et la bonne humeur permanente de Jean-Pierre PAPIN, l'accueil au village départ, les ravitaillements, les bénévoles souriants et efficaces, le repas d'après course bon et copieux, le maillot vélo très apprécié, le panorama du parcours 120 km, le plateau d'invités : Claude PUEL, Jean René BERNAUDEAU, Antoine DENERIAZ, Patrice HALGAND...

Les points à améliorer : la signalétique sur le parcours et à l'arrivée, la traversée de Cluses, des couleurs par plaques de parcours, les départs à décaler.

L'heure des remerciements : tout d'abord à Patrick VALCKE fidèle de la station depuis près de 30 ans, c'est à lui que nous devons la venue de Jean-Pierre PAPIN dans notre village puis le projet de la cyclo.

A la ville de Cluses, pour l'implication de ses services, le prêt de ses installations et le financement de l'événement. A tous les services de la commune d'Arâches.

Aux maires qui nous ont donné l'autorisation de traverser leurs villes ou villages.

Un GRAND merci à tous les bénévoles, 85 sur Les Carroz et 50 sur Cluses, sans eux, jamais cette épreuve n'aurait pu voir le jour.

MERCI enfin à Jean-Pierre PAPIN pour sa simplicité et sa gentillesse : ne nous voilons pas la face sans son nom et son association, notre cyclo n'aurait pas connu un tel succès.

Le rayonnement de cette réussite a été national, des articles et reportages dans les médias nationaux spécialisés ou non (exemple: Aujourd'hui en France, Eurosport, Infosport,…), des sites et des blogs où la course a été unanimement reconnue et félicitée. Tous attendent l'édition numéro 2 avec impatience.

A nous de ne pas décevoir, nous avons des progrès à faire et nous savons dans quels domaines.

Nous devons montrer à cette occasion notre village sous son meilleur jour, les commerces doivent être ouverts, et le centre du village animé.

Les retombées ne sont pas forcément à attendre le jour même mais à moyen terme, cette cyclosportive doit être un bel outil de communication et de promotion pour faire parler de notre village, de notre station de ski.

La JPP-9 de cœur a battu deux records : celui de la participation pour une première édition : 812 inscrits, et celui du montant versé à une œuvre caritative : 78.200€.

EQUIPE DE FRANCE « ESPOIRS » :

stage aux Carroz du 29 juillet au 4 août

Pour la 2ème année consécutive, Bernard BOURREAU entraîneur national de la Fédération Française de Cyclisme, a choisi les Carroz pour le stage de préparation de l'Equipe de France Espoir.

« L'année passée, ce même stage a été très bénéfique aux coureurs qui ont réalisé de superbes performances par la suite (1er Giro Val d'Aoste, 1er Tour de l'Avenir et Championnat du monde). Pourquoi changer les méthodes qui réussissent et c'est un grand plaisir de revenir dans votre belle station !» dixit l'entraîneur.

PROJET : ÉTAPE DU TOUR DE FRANCE

Nous avons renouvelé auprès d'A.S.O (Amaury Sports Organisation), une demande d'arrivée d'étape du tour de France cycliste et déposé un dossier complet. Nous sommes optimistes et espérons être retenus une de ces prochaines années.

Partenariat : la station des Carroz est partenaire cette année de l'équipe française professionnelle cycliste «COFIDIS». Notre logo est présent sur l'ensemble de leurs véhicules et leur site internet. Le Team présent sur le Tour de France nous a permis d'avoir une belle lisibilité.

SPORTS
Base de loisirs du Mont Favy



Avril 2010 - Championats de France de Lutte Féminine - Salle du Mont Favy, Les Carroz

Animations et stages sportifs ont rythmé tout l'été

Stages sportifs

- 1er au 7 juillet 2010, la Fédération Française de lutte organisait un stage de formation de "cadre fédéral" ainsi qu'un stage de détection des espoirs (juniors).
- 8 au 10 juillet 2010, les jeunes basketteurs du comité départemental de Haute-Savoie, hébergés aux Flocons verts ont profité durant trois jours de la salle omnisports.
- 25 au 30 juin, France/Danemark Handball. Dans le cadre de leur préparation physique, les jeunes espoirs de l'équipe de France et du Danemark (catégorie « pépinière ») ont profité de nos infrastructures du 25 au 30 juin avec un match de clôture à l'issue duquel le Danemark s'est imposé face à la France. Le service des sports remercie chaleureusement Bente TRABJERG-MORET pour son rôle de traductrice.
- 9 au 28 août, le comité départemental de handball, par l'intermédiaire de son conseiller sportif Benoît LARUE, renouvelle aussi son stage de préparation estival aux Carroz
- 1er au 5 septembre 2010, l'équipe Paris Volley s'est entraînée chez nous pour la 3ème année consécutive.

Activités de la base de loisirs

La piscine avait ouvert 10 jours plus tôt cette année, mais la météo maussade n'aura pas permis une augmentation du nombre d'entrées ! Malgré le soleil de juillet, on est resté dans la moyenne avec 25 000 entrées en juillet et une fréquentation en baisse en août.

Une nouvelle réglementation pour pallier les problèmes d'hygiène et d'incivilité aura marqué cet été :

- bouteilles en verre interdites dans l'enceinte de la piscine
- port des shorts longs (avec sous-vêtements) interdit pour la baignade
- pas de jeux de ballons sur les pelouses (hormis beach volley).

Ce nouveau règlement est maintenant appliqué dans la majorité des piscines en France.

Les cibles de tir à l'arc étaient de retour sur la base de loisirs, Nicolas STESCHENKO, brevet d'état diplômé proposait des cours en fin de journée.

Animations sportives et culturelles

La salle du Mont Favy, en dehors des périodes de stages sportifs et des événements organise des animations grâce aux 8 tables de ping-pong et aux 4 terrains de badminton, un véritable « plus » très apprécié de nos visiteurs les jours de météo maussade !

Sur la base de loisirs, des animations mini-tennis (2 terrains disponibles) et des courses d'orientation autour du parcours santé ont ravi les enfants de 7 à 13 ans !

N'oublions pas les répétitions des Chœurs de France du 28 juillet au 7 août, le match exhibition de Water-polo du jeudi 26 août et la représentation de natation artistique des Ondines du 4 septembre.

CET ÉTÉ À FLAINE - COMMUNICATION
Flaine se construit, Flaine bouge !



Depuis 2007, Flaine a connu deux ouvertures de résidences de tourisme : Les Pléiades 3* (2007) et Les Terrasses d'Eos 4* (2008). Cet hiver, ouvriront les Terrasses de Veret et le Refuge du Golf (2010) ainsi que la réouverture de l'hôtel Aujon par les Villages Clubs du Soleil après rénovation totale – soit une augmentation de la capacité d'accueil de 1400 lits – et d'autres sont à venir : Le Centaure/MGM (2011) – 550 lits – sans oublier le projet hôtelier du Groupe Sibuet "Le Terminal Neige Palace...". Il est important de noter que ces hébergements ouvriront l'été ! Avec ces changements, la politique de communication va tout naturellement évoluer. L'hiver 2010/2011 verra apparaître une nouvelle brochure annuelle et un nouveau site web complètement relookés. Fini le dessin ornant nos publications durant ces 5 dernières années mais qui avait fait son succès ! Flaine se renouvelle, plus moderne et plus stylisée, nos outils de communication également !

Rénovation

Les bureaux de l'Office de tourisme de Flaine seront rénovés cet automne. Durant l'intersaison, l'office poursuivra ses activités depuis l'UCPA Les Lindars.

Le style architectural de la station se retrouvera dans ce projet avec une alliance de couleurs : gris, rouge, anthracite et de matériaux contemporains : verre, bois, béton. Rendez-vous le 11 décembre pour l'ouverture de la saison !



Flash back sur l'été à Flaine !



Flaine continue, depuis ces 3 dernières années, à voir sa fréquentation sur la saison d'été augmenter (+9.4% par rapport à 2009). Contrairement à ce que l'on peut penser, Flaine regorge d'idées nouvelles pour se détendre et s'amuser.

La multitude d'activités gratuites (tir à l'arc, mini-golf, ateliers enfants, prêt de matériel sportif, tennis, châteaux gonflables, tournois), le soin apporté aux animations toujours offertes et des semaines à thème multipliées et étoffées, confortent Flaine dans le choix de la «gratuité».

Les actions entreprises par l'Office de Tourisme de Flaine, depuis 3 ans, sur le produit « golf » avec la participation de l'association du golf et de l'OT des Carroz portent leurs fruits : stand sur le Salon du Golf de Paris (seul salon en France), affiches, flyers, encarts publicitaires, relations presse… même si la randonnée reste la principale activité recherchée par les vacanciers en montagne l'été et notamment à Flaine.

Village infos

CET ÉTÉ À FLAINE - COMMUNICATION

En bref à Flaine

Les semaines à thèmes

- Découvertes et Nature - 11 au 17 Juillet

  Pendant toute une semaine, découverte de la nature autour des randonnées gratuites encadrées par des professionnels, soirée barbecue, feux d'artifices, contes thématiques (nature).

- Le jeu dans tous ses états - 18 au 24 juillet

  Jeu de scène, jeu d'enfants, jeu de pistes... de la nostalgie d'un jeu d'enfance au jeu sportif, il n'y a qu'un pas. Amusez-vous, jouez gratuitement ... votre été est fait pour cela !

- Sportez-vous bien ! - 25 au 30 juillet

  Collectif, individuel, de montagne, de détente et de découverte… le sport s'invite dans votre été.

- Les enfants sont rois - 8 au 14 Août

  Animations, tournois sportifs, jeux, spectacles, création musicale … Tout est gratuit !

Chopin revisité à l'Académie Internationale de Musique Flaine



C'est Serge FORTE, professeur de la classe d'improvisation et piano à l'académie de Flaine qui le dit : "Frédéric Chopin est le précurseur du jazz !" Autour de cette idée, il a monté ce concert avec le pianiste classique Nima SARKECHICK, lauréat du Grand Prix de l'Académie et jeune musicien à la carrière très prometteuse. A l'époque de Chopin, l'improvisation était courante chez les musiciens. Quant au jazz, quelques doigts déplacés sur le clavier dans une balade de Chopin nous font basculer dans un autre univers…pourtant si proche. A deux pianos ou à quatre mains sur un clavier, Serge FORTE et Nima SARKECHICK ont emballé le public (nombreux) de l'Auditorium de Flaine pour une soirée singulière qui nous révélé « Chopin dans tous ses états ! ». Sans aucune concession ni vulgarisation, mais au contraire avec rigueur et inspiration, suscitant cependant le débat et la controverse. Un moment musical qui restera dans les annales de l'Académie.

Association Flainoise

Un site Internet pour tout savoir ou presque sur Flaine.

Afin de mieux faire circuler l'information, l'Association Flainoise a décidé en 2008 de remplacer son bulletin trimestriel papier par un site Internet, qui est aujourd'hui dans sa deuxième version. Son concepteur et webmaster est Mr Régis LARDENOIS, par ailleurs trésorier de l'association. Ce site se propose d'informer sur Flaine au travers de dialogues avec les responsables de la station, Domaine Skiable de Flaine et Syndicat Intercommunal, avec si nécessaire des prises de positions de l'association ; et dans une optique constructive pour le développement de la station. Rendez vous sur http://associationflainoise.free.fr

ETAT CIVIL au 11 septembre 2010

Naissances

Dylan MEYNET, né le 13 juin 2010 à Sallanches, fils de MEYNET Stéphane et de FERRERA Nathalie.

Charline CLAËSSEN, née le 15 juin 2010 à Sallanches, fille de CLAËSSEN Pierre et de VAUDEY Sandrine.

Maëlwenn RENAND, née le 28 juin 2010 à Sallanches, fille de RENAND Edouard et de REBOUTIER Héloïse.

Simon LAPERGE FORESTIER, né le 17 juillet 2010 à Sallanches, fils de LAPERGE Philippe et de FORESTIER Audrey.

Zian ETALLAZ, né le 20 août 2010 à Sallanches, fils de Christophe ETALLAZ et de Audrey MONTAGNON.

Matéo PASTOR, né le 24 août 2010 à Sallanches ,fils de Patrick PASTOR et de Karine DAVALAN.

Décès

Gilbert PERROLLAZ, 88 ans, décédé à Saint-Julien-en-Genevois le 18 juillet 2010.

Marie DUVIVIER, veuve de Michel DEMEESTER, 70 ans, décédée à Sallanches le 1er août 2010.

Adrienne DIRINGER, veuve de Michel FOUINAT, 91 ans, décédée à Sallanches le 17 août 2010.

Arâches - La Frasse - Les Carroz - Flaine

Village infos





















Agenda

- 3/10 - Fête de village à Arâches (Saint-Michel)
- 10/10 - Fermeture de la pêche en lacs de montagne
- 17/10 - Fête des Pommes à la Frasse
- 13/11 - Comptage de chamois Platé/ Grandes Platières ouvert au public
- 11/12 - Ouverture du domaine skiable de Flaine
- 15/12 - Ouverture de la patinoire
- 18/12 - Ouverture du domaine skiable les Carroz

Jours de chasse sur la commune :
jeudi, samedi, dimanche.

La zone de Chevran n'est plus classée en réserve, en revanche les secteurs des Communaux et de la Mortennaz le deviennent.

Retrouvez les comptes rendus des Conseils Municipaux sur :
www.araches-lafrasse.com

EDITION SPECIALE ANNUELLE 2010
Bulletin Municipal de la Commune d'Arâches - La Frasse

Impression papier 100% recyclé
Directrice de publication : Patricia ROSA
Tirage : 2 000 exemplaires
Photos : Monica Dalmasso, OT des Carroz, DB-photographe, Gilbert Coquard, OT de Flaine, Mairie d'Arâches.
Impression : Monterrain - Cluses

Mairie d'Arâches-La Frasse
Stations Les Carroz et Flaine
64, route de Frévuard
74300 Arâches
Tél. : 04 50 90 03 40
Fax : 04 50 90 07 63
Mail : secretariat@mairielescarroz.com
Site : www.araches-la-frasse.fr